

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent de propreté et d'hygiène

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	1/30

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Agent de propreté et d'hygiène

Sigle du titre professionnel : APH

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 343t - Nettoyage de locaux, décontamination des locaux hospitaliers et industriels, assainissement urbain-

Code(s) ROME : K2204, J1301, K2202

Formacode : 42093, 42086, 42069, 42083

Date de l'arrêté : 07/06/2023

Date de parution au JO de l'arrêté : 15/06/2023

Date d'effet de l'arrêté : 13/08/2023

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel APH

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	3/30

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser le nettoyage manuel de surfaces Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne Réaliser un nettoyage mécanisé Réaliser une remise en état mécanisée	02 h 35 min	La mise en situation se compose de quatre parties. Le candidat tire au sort un sujet d'examen. Chaque sujet décrit les tâches et techniques à mettre en œuvre. Partie « nettoyage d'un bureau et d'un local sanitaire » (durée : 40 min) : Le candidat prépare le chariot, nettoie un bureau et un local sanitaire. Il nettoie et range le matériel. Partie « lavage de vitres » (durée : 15 min) : Le candidat réalise deux techniques de lavage de vitres. Partie « bionettoyage » (durée : 25 min) : Le candidat prépare le chariot de bionettoyage et applique le protocole de bionettoyage d'une chambre d'hôpital en précautions standards. Partie « nettoyage et remise en état mécanisés » (durée : 1 h 15 min) : Le candidat prépare le matériel et les produits, réalise des techniques de nettoyage et de remise en état mécanisés. Il vérifie, nettoie et range le matériel.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser le nettoyage manuel de surfaces Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne Réaliser un nettoyage mécanisé Réaliser une remise en état mécanisée	00 h 20 min	L'entretien technique se déroule en deux temps : <ul style="list-style-type: none"> • pendant 10 minutes à l'issue des trois parties « nettoyage d'un bureau et d'un local sanitaire », « lavage de vitres » et « bionettoyage » ; • pendant 10 minutes à l'issue de la partie « nettoyage et remise en état mécanisés ». Le jury questionne le candidat à partir d'un guide de questions.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 10 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	4/30

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat porte une tenue adaptée à l'activité professionnelle.

Le jury décide de l'ordre de réalisation des trois parties « nettoyage d'un bureau et d'un sanitaires », « lavage de vitres » et « bionettoyage ».

Partie « lavage de vitres »

Le sujet de la partie « lavage de vitres » comporte deux des trois techniques :

- lavage d'une vitre à la française ;
- lavage d'une vitre à l'américaine ;
- lavage d'une vitre à la perche.

Partie « nettoyage et remise en état mécanisés »

Le sujet de la partie « nettoyage et remise en état mécanisés » comporte la mise en oeuvre :

- de techniques de nettoyage suivantes : lavage à la monobrosse, lavage à l'autolaveuse, lustrage, spray méthode ;
- de techniques de remise en état suivantes : décapage à sec, décapage sans chimie, décapage au mouillé, pose d'émulsion, récurage, shampoing au mouillé, injection-extraction sur un sol ou un siège textile.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien porte sur les mesures de prévention des risques professionnels, l'attitude de service, la sécurité des usagers, les techniques non mises en oeuvre lors de la mise en situation ainsi que sur des contextes professionnels différents de la mise en situation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	5/30

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage					
Réaliser le nettoyage manuel de surfaces	<p>La fiche de poste est respectée</p> <p>Les mesures de prévention des risques professionnels sont appliquées</p> <p>Les écogestes sont appliqués</p> <p>Une attitude discrète et polie est adoptée en présence des usagers</p> <p>Le chariot est préparé avec le matériel et les produits adaptés à l'intervention</p> <p>Les modes opératoires des techniques sont appliqués en respectant les principes de base du nettoyage</p> <p>Le résultat de l'intervention est contrôlé visuellement et amélioré si nécessaire</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées	<p>Les mesures de prévention des risques professionnels sont appliquées</p> <p>Les techniques de nettoyage des parois verticales et des surfaces vitrées respectent les modes opératoires</p> <p>Le résultat de l'intervention est contrôlé visuellement et amélioré si nécessaire</p> <p>Les eaux usées sont évacuées en respectant les circuits</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires	<p>La fiche de poste est respectée</p> <p>Les règles d'hygiène sont respectées</p> <p>Les mesures de prévention des risques professionnels sont appliquées</p> <p>Les écogestes sont appliqués</p> <p>Les techniques de nettoyage, de désinfection et de détartrage respectent les modes opératoires</p> <p>Le résultat de l'intervention est contrôlé visuellement et amélioré si nécessaire</p> <p>Le matériel est vérifié, nettoyé et rangé en fin de prestation</p> <p>Le document de traçabilité est renseigné</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	6/30

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne	<p>Les mesures de prévention des risques professionnels sont appliquées</p> <p>Une attitude discrète et polie est adoptée en présence des usagers</p> <p>La sécurité des usagers est prise en compte</p> <p>Le matériel et les produits sont préparés conformément au protocole</p> <p>L'ordre des opérations fixé par le plan de nettoyage-désinfection ou le protocole de bionettoyage est respecté</p> <p>Les techniques de bionettoyage sont appliquées conformément au plan de nettoyage-désinfection ou au protocole</p> <p>La traçabilité de l'intervention est assurée conformément aux procédures</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés					
Réaliser un nettoyage mécanisé	<p>Les mesures de prévention des risques professionnels sont appliquées</p> <p>La sécurité des usagers est prise en compte</p> <p>Les écogestes sont appliqués</p> <p>Le matériel, les accessoires et les produits préparés sont adaptés à l'intervention</p> <p>Les techniques de nettoyage mécanisé respectent les modes opératoires</p> <p>Le résultat de l'intervention est contrôlé visuellement et amélioré si nécessaire</p> <p>Le matériel est vérifié, nettoyé et rangé en fin d'intervention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser une remise en état mécanisée	<p>Les mesures de prévention des risques professionnels sont appliquées</p> <p>Les écogestes sont appliqués</p> <p>Le matériel, les accessoires et les produits préparés sont adaptés à l'intervention</p> <p>Les techniques de remise en état respectent les modes opératoires</p> <p>Le résultat de l'intervention est contrôlé visuellement et amélioré si nécessaire</p> <p>Le matériel est vérifié, nettoyé et rangé en fin d'intervention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	7/30

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Organiser ses actions	Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne
	Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
	Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
	Réaliser le nettoyage manuel de surfaces
	Réaliser un nettoyage mécanisé
	Réaliser une remise en état mécanisée
Respecter des règles et des procédures	Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne
	Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
	Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
	Réaliser le nettoyage manuel de surfaces
	Réaliser un nettoyage mécanisé
	Réaliser une remise en état mécanisée

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre APH

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 10 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent durant toute la durée de l'épreuve.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	8/30

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Agent de propreté et d'hygiène

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	9/30

CCP

Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser le nettoyage manuel de surfaces Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne	01 h 20 min	La mise en situation se compose de trois parties. Le candidat tire au sort un sujet d'examen. Chaque sujet décrit les tâches et techniques à mettre en œuvre. Partie « nettoyage d'un bureau et d'un local sanitaire » (durée : 40 min) : Le candidat prépare le chariot, nettoie un bureau et un local sanitaire. Il nettoie et range le matériel. Partie « lavage de vitres » (durée : 15 min) : Le candidat réalise deux techniques de lavage de vitres. Partie « bionettoyage » (durée : 25 min) : Le candidat prépare le chariot de bionettoyage et applique le protocole de bionettoyage d'une chambre d'hôpital en précautions standards.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser le nettoyage manuel de surfaces Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires	00 h 10 min	L'entretien technique se déroule à l'issue de la mise en situation.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	11/30

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne		Le jury questionne le candidat à partir d'un guide de questions.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat porte une tenue adaptée à l'activité professionnelle.

Le jury décide de l'ordre de réalisation des trois parties « nettoyage d'un bureau et d'un local sanitaire », « lavage de vitres » et « bionettoyage ».

Le sujet de la partie « lavage de vitres » comporte deux des trois techniques

- lavage d'une vitre à la française ;
- lavage d'une vitre à l'américaine ;
- lavage d'une vitre à la perche.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien porte sur les mesures de prévention des risques professionnels, la sécurité des usagers, les techniques non mises en œuvre lors de la mise en situation. L'entretien porte également sur des contextes professionnels différents de la mise en situation.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	12/30

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent durant toute la durée de l'épreuve.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	13/30

CCP

Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser un nettoyage mécanisé Réaliser une remise en état mécanisée	01 h 15 min	Le candidat tire au sort un sujet d'examen. Chaque sujet décrit les tâches et techniques à mettre en œuvre. Le candidat prépare le matériel et les produits, réalise des techniques de nettoyage et de remise en état mécanisés. Il vérifie, nettoie et range le matériel.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser un nettoyage mécanisé Réaliser une remise en état mécanisée	00 h 10 min	L'entretien technique se déroule à l'issue de la mise en situation. Le jury questionne le candidat à partir d'un guide de questions.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 25 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	15/30

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat porte une tenue adaptée à l'activité professionnelle.

Le sujet de la partie « nettoyage et remise en état mécanisés » comporte la mise en oeuvre :

- de techniques de nettoyage suivantes : lavage à la monobrosse, lavage à l'autolaveuse, lustrage, spray méthode ;
- de techniques de remise en état suivantes : décapage à sec, décapage sans chimie, décapage au mouillé, pose d'émulsion, récurage, shampoing au mouillé, injection-extraction sur un sol ou un siège textile.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien porte sur les mesures de prévention des risques professionnels, la sécurité des usagers, les techniques non mises en oeuvre lors de la mise en situation.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 25 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent durant toute la durée de l'épreuve.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	16/30

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Agent de propreté et d'hygiène

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>Une zone de stockage des chariots et du matériel mécanisé. Une zone de stockage équipée d'étagères et de bacs de rétention pour les produits et le matériel. Une zone de dosage et de préparation des produits et du matériel, équipée d'une table ou d'un plan de travail, située à proximité de la zone de stockage et du point d'eau.</p> <p>Un point d'eau pour le remplissage de seaux et un point d'évacuation des eaux usées.</p> <p>Pour la partie « nettoyage d'un bureau et d'un local sanitaire » :</p> <ul style="list-style-type: none">- un espace bureau ;- un local sanitaire raccordé au réseau d'eau. <p>Les surfaces doivent se trouver à proximité les unes des autres.</p> <p>Pour la partie « lavage de vitres » :</p> <ul style="list-style-type: none">- une vitre de 2 m² avec au minimum un côté de 0,80 m (pour lavage sans perche ni échelle ou escabeau) ;- une vitre ou une surface lisse de 1 m², à une hauteur comprise entre 2 et 3 m du sol (pour le lavage avec la perche). <p>Pour la partie « bionettoyage », une chambre d'hôpital reconstituée de 10 à 14 m². Un des côtés peut être délimité par un marquage au sol si la pièce est plus grande.</p> <p>Pour la partie « « nettoyage et remise en état mécanisés » :</p> <ul style="list-style-type: none">- une surface de 8 m² minimum de sol protégé (type thermoplastique) ;- une surface de 8 m² minimum de sol dur non protégé ;- une surface de 8 m² minimum de revêtement textile fixé au sol ;- un siège textile (de bureau, de voiture ou de salon).	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	17/30

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
	Pour le passage de l'autolaveuse, une surface de sol protégé ou de sol dur doit faire au minimum 12 m ² . Les surfaces doivent se trouver à proximité les unes des autres.	
Entretien technique	Local fermé à proximité du plateau technique, équipé d'une table et de trois chaises.	Ce local doit permettre la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	18/30

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Machines	1	Autolaveuse avec brosse dure et support disque	1	Sans objet
	1	Aspirateur à eau avec suceur pour liquides Aspirateur à poussières, ses équipements et accessoires Aspiro-brosseur équipé de sac et de ses accessoires.	1	Sans objet
	1	Monobrosse basse vitesse avec brosse dure, brosse souple, support disque, réservoir. Monobrosse haute vitesse avec support disque.	1	Une monobrosse bi vitesse peut remplacer les deux monobrosses basse et haute vitesse.
	1	Injecteur-extracteur avec accessoires pour sol et suceur pour surfaces textiles.	1	Sans objet
Outils / Outillages	3	Disques abrasifs de chaque couleur noire, marron, verte, rouge, blanche. Disques de décapage sans chimie.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	19/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	<p>Chariot de lavage avec :</p> <p>2 grands seaux, presse</p> <p>Chariot de nettoyage équipé de :</p> <p>2 grands seaux (rouge et bleu)</p> <p>1 presse</p> <p>2 petits seaux (bleu, rouge)</p> <p>1 support de sac poubelle.</p> <p>Chariot de bionettoyage équipé de :</p> <p>2 grands seaux (rouge et bleu)</p> <p>1 grille de préimprégnation pour grand seau</p> <p>4 petits seaux de couleurs différentes</p> <p>1 support de sac poubelle</p> <p>1 support filet linge</p> <p>1 filet de linge.</p>	1	Sans objet
	1	<p>Balai frottoir</p> <p>2 tampons de chaque couleur verte, marron, rouge.</p>	1	Sans objet
	1	<p>Balai trapèze</p> <p>1 sachet de gazes pré-imprégnées</p> <p>Balai de dépoussiérage type support frange pliant</p> <p>2 franges pour support frange pliant</p> <p>Balai de lavage à plat</p> <p>3 franges pour balai de lavage à plat</p> <p>Balai support velcro</p> <p>3 franges de lavage microfibre de préimprégnation pour balai velcro</p>	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	20/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		Balai brosse.		
	1	Raclette à sol.	1	Sans objet
	1	Raclette à vitre de 25 cm et 35 cm Perche télescopique Seau de laveur de vitres adapté au mouilleur grattoir à vitre	1	Sans objet
	2	Supports de mouilleur à vitre de 25 cm et 35 cm Mouilleurs à vitre de 25 cm et 35 cm.	1	Pour la partie « lavage de vitres » et pour la partie « nettoyage et remise en état mécanisés » : pose d'émulsion.
	6	Serpillères.	1	Pour la protection du sol.
	1	Sachet de 5 lavettes microfibres de couleur verte Sachet de 5 lavettes microfibres de couleur jaune Sachet de 5 lavettes microfibres de couleur rouge Sachet de 5 lavettes microfibres de couleur bleue	1	Sans objet
	1	Sabre à mémoire de forme avec housse et manche télescopique. Tête de loup et manche télescopique.	1	Sans objet
	1	Brosse WC et son réceptacle.	1	Sans objet
	1	Pompe de dosage de 10 à 50 ml pour bidon.	1	Sans objet
	3	Pulvérisateurs manuels.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	21/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	2	Pichets doseurs avec graduation (par 10 ml et par 100 ml).	1	Sans objet
	1	Pelle et balayette.	1	Sans objet
Équipements	1	L'espace bureau comprend : - au minimum 4m ² de revêtement textile - une armoire - un meuble de bureau avec trois objets sur le bureau (type sous-main, classeurs, pot à crayons...) - une chaise de bureau - un écran d'ordinateur avec clavier - une poubelle avec un sac poubelle.	1	Le revêtement textile doit pouvoir être aspiré. L'ordinateur et le clavier n'ont pas besoin d'être en état de fonctionnement.
	1	Le local sanitaire comprend : - une porte - un interrupteur - un WC - un lavabo - une brosse de toilette + support - une surface verticale lessivable entre 1 et 2 m ² - un miroir - une poubelle à couvercle avec un sac poubelle - un distributeur de savon, un distributeur d'essuie-mains ou un sèche mains, un distributeur de papier toilette - clés d'ouverture des distributeurs - rouleaux de papier toilette.	1	Sans objet
	1	La chambre d'hôpital reconstituée comprend : - une porte - un interrupteur	1	La télévision et le téléphone n'ont pas besoin d'être en état de fonctionnement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	22/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		<ul style="list-style-type: none"> - un lit médicalisé à hauteur variable avec matelas, oreiller, draps, couverture ou couette - un fauteuil, une table et une chaise - une table de lit roulante - une armoire haute - une commode - une table de chevet avec une lampe, un téléphone - une poubelle avec un sac poubelle - une carafe d'eau et un verre. 		
	1	Tenue adaptée à l'activité professionnelle.	1	Chaussures fermées antidérapantes personnelles.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	2	Panneaux « sol glissant ».	1	Sans objet
	1	Boîtes de gants à usage unique-de tailles S, M, L et XL	4	Sans objet
	1	Paire de chaussures de sécurité ou coques de sécurité.	1	Obligatoire pour la partie « nettoyage et remise en état mécanisés ».
	1	Paire de lunettes de protection.	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Produit vaisselle.	1	Pour la partie « lavage de vitres ».
	1	Détergent désinfectant pour sols et surfaces à diluer Détartrant sanitaire Détergent neutre pour sols et surfaces à diluer Détergent désinfectant pour milieux de soins pour sols et surfaces à diluer Détergent shampoing moquette à diluer Décapant à sec Décapant au mouillé à diluer Détachant moquette en pulvérisateur.	1	En quantité suffisante en fonction du nombre de candidats.
	1	Vinaigre blanc d'alcool.	1	En quantité suffisante en fonction du

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	23/30

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				nombre de candidats
	1	Gel hydroalcoolique.	1	En quantité suffisante en fonction du nombre de candidats.
	1	Bouche-pore Emulsion pour protection de sol. Détergent acide désincrustant à diluer Détergent alcalin fort à diluer Détergent neutre non moussant à diluer Produit anti mousse Produit injection-extraction à diluer Produit méthode spray.	1	En quantité suffisante en fonction du nombre de candidats.
	1	Sacs poubelle 10 litres Sacs poubelle 30 litres Sacs poubelle 110 litres.	1	Sans objet
	1	Papier pH.	1	En quantité suffisante en fonction du nombre de candidats.
	1	Paquet de chiffons coton.	1	En quantité suffisante en fonction du nombre de candidats
Documentations	1	Exemplaire de l'ensemble des fiches de données de sécurité et des fiches techniques des produits mis à disposition. Exemplaire des notices techniques d'utilisation de toutes les machines (injection-extraction, autolaveuse, monobrosses, aspirateurs, aspirobrosseur).	4	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	24/30

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Agent de propreté et d'hygiène est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Agent de propreté et d'hygiène Arrêté du 11/12/2017		Agent de propreté et d'hygiène Arrêté du 07/06/2023	
CCP	Réaliser une prestation de nettoyage manuel	CCP	Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage
CCP	Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés	CCP	Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	25/30

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
APH	RE	TP-00398	06	15/06/2023	19/06/2023	27/30

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

Afpa 